REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CONSEIL NATIONAL DES FORA DES ONGS HUMANITAIRES ET DE DEVELOPPEMENT

APPEL A CANDIDATURE

Appel N° CONAFOHD/2026/10

Pour la manifestation d'intérêt des organisations membres du comité directeur CPL

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Communauté de Pratiques de Localisation en République démocratique du Congo (CPL-RDC) constitue un cadre de concertation, de dialogue et de collaboration entre les acteurs engagés dans la localisation de l'action humanitaire en RDC.

Dans le but de renforcer sa gouvernance, d'améliorer la coordination entre ses membres et de favoriser une participation collective à ses orientations stratégiques, la CPL-RDC prévoit la mise en place d'un Comité Directeur.

À cet effet, le présent appel à candidatures est lancé afin de permettre aux organisations membres intéressées de manifester leur volonté d'intégrer la gouvernance, afin de soutenir l'orientation stratégique et le suivi des activités de la Communauté.

2. OBJECTIF DE L'APPEL À CANDIDATURES

Le présent appel a pour objectif de recueillir les candidatures des organisations membres de la CPL-RDC souhaitant siéger au sein de son Comité Directeur.

Ce processus vise à mettre en place un organe représentatif, capable d'accompagner le développement de la Communauté, de soutenir ses priorités stratégiques et de contribuer à la promotion de la localisation de l'action humanitaire en RDC.

3. COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Conformément à la structure proposée, le Comité Directeur comprendra les fonctions suivantes :

- Secrétariat : deux (2) réservés à CONAFOHD et le FONGI (pas besoin de candidatures)
- Présidence : un (1) poste réservé à une organisation nationale
- Vice-présidence : un (1) poste réservé à une organisation internationale ou une agence de Nations Unies
- Conseillers : trois (3) postes ouverts aux organisations non gouvernementales nationales (ONGN), aux organisations non gouvernementales internationales (ONGI) et aux agences des Nations Unies.
-

Les fonctions de Président(e), de Vice-président(e) et de conseiller seront soumises au processus électoral.

Le Secrétariat conjoint CONAFOHD–FONGI assurera l'appui technique, administratif et organisationnel nécessaire au fonctionnement du Comité Directeur.

4. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité Directeur aura notamment pour responsabilités de :

- Contribuer à l'orientation stratégique de la CPL-RDC ;
- Participer à la définition des priorités et des actions de la Communauté ;
- Renforcer la coordination et la participation des organisations membres ;
- Veiller au suivi des décisions et des recommandations ;
- Promouvoir le leadership des acteurs locaux et les principes de localisation ;
- Favoriser la collaboration, la transparence, l'équité et la redevabilité entre les membres ;
- Contribuer au suivi du fonctionnement et de la mise en œuvre des activités de la CPL-RDC.

Les organisations membres du Comité Directeur s'engageront à participer activement aux réunions, aux consultations et aux initiatives relevant de leurs responsabilités.

5. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'APPRÉCIATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront examinées sur la base de l'engagement et de la capacité des organisations à contribuer efficacement à la gouvernance et aux orientations stratégiques de la CPL-RDC.

Les éléments suivants seront notamment pris en compte :

- Une expérience avérée dans les initiatives de localisation ;
- Une expertise technique pertinente dans les domaines de la localisation, de l'action humanitaire, du développement ou de la gouvernance ;
- Une capacité à contribuer aux réflexions stratégiques et à l'orientation des travaux de la CPL-RDC ;
- Une participation active aux mécanismes nationaux de coordination et aux espaces de concertation pertinents ;
- Une capacité à produire des contributions et des livrables de qualité dans les délais convenus ;
- Un engagement démontré en faveur des principes de localisation et du leadership des acteurs nationaux et locaux ;
- Une disponibilité institutionnelle pour participer régulièrement aux réunions et aux activités du Comité Directeur.

L'appréciation des candidatures devra respecter les principes de transparence, d'équité, d'inclusion et d'égalité de traitement, conformément aux modalités du processus électoral.

Critère	Explication des critères	Preuves à demander	Points
1. Expérience en localisation	Nombre d'initiatives pertinentes menées au cours des 5 dernières années	Rapports, projets, notes de capitalisation ou liens vers des documents	15
2. Expertise technique	Expériences concrètes en localisation, partenariats équitables, financement des acteurs locaux, renforcement des capacités ou gouvernance	Références à des projets, outils produits, formations ou publications faites	15
3. Contribution stratégique	Capacité à proposer des orientations, produire des analyses, formuler des recommandations et contribuer au plaidoyer	Exemple de contribution stratégique et proposition concrète pour la CPL	10
4. Participation à la coordination	Participation effective aux mécanismes nationaux ou provinciaux de coordination et aux espaces de concertation pertinents	Liste des espaces concernés, rôle joué et fréquence de participation	10
5. Capacité opérationnelle	Disponibilité du représentant ; expérience dans la production de livrables ; respect des échéances	Engagement de disponibilité, exemple de livrable et confirmation institutionnelle	10
6. Engagement en faveur de la localisation	Pratiques concrètes de partenariat équitable, de partage du pouvoir décisionnel, de transfert de compétences et de soutien au leadership local	Politique institutionnelle, exemple de partenariat ou engagement formel	10
Total			70

6. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les organisations membres intéressées sont invitées à soumettre un dossier comprenant les éléments suivants:

1. Une lettre de manifestation d'intérêt signée (1 page max) présentant :
    1. La motivation et l'intérêt de l'organisation à intégrer le Comité Directeur de la CPL-RDC,
    2. Le poste ou le siège auquel elle souhaite présenter sa candidature, conformément aux conditions de représentation définies dans le présent appel ;
    3. Son engagement à respecter les termes de référence, la charte d'engagement et les principes de fonctionnement de la CPL-RDC (la transparence ; l'inclusivité ; l'équité ; la collaboration ; le leadership et la redevabilité).
    4. Le nom complet, la fonction et les coordonnées de la personne désignée ou proposée pour représenter l'organisation.

2. Une présentation de l'expérience organisationnelle, incluant les points suivants :
    - Une brève présentation institutionnelle de l'organisation (PDF - 1 page max)
    - Une expérience avérée dans les initiatives de localisation :
        - Partage du rapport (PDF) ou lien de la publication ;
    - Une expertise technique pertinente dans les domaines en lien avec la localisation, l'action humanitaire, le développement ou la gouvernance ;

    - Documents techniques, outils élaborés, rapports, publications, références de projets
- Une capacité à contribuer aux réflexions stratégiques et à l'orientation des travaux de la CPL ;
    - Exemples de notes stratégiques, recommandations, documents de plaidoyer ou autres productions pertinentes antérieures.
- Une participation active aux mécanismes nationaux de coordination et aux espaces de concertation pertinents.
    - Dans un document Word, nom du mécanisme ou espace concerné, rôle joué, période de participation, contact dans l'espace, compte rendu attaché, etc…
- Une aptitude à produire des livrables de qualité dans les délais convenus ;
    - Un exemple de rapport, de note technique, de recommandation ou d'un autre livrable produit
    -
- Un engagement démontré en faveur des principes de la localisation.
    - Politiques ou stratégies institutionnelles, engagements formels, exemples de partenariats, rapports ou autres documents pertinents.
-

7. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature devront être transmis au Secrétariat de la CPL-RDC, assuré conjointement par CONAFOHD et FONGI, selon les modalités ci-dessous :

- **Adresse électronique :** secretariatcpl@conafohd.org et copie au specialiste_ll@forumongi-rdc.org
- C:\Users\acer\Downloads\specialiste_ll@forumongi-rdc.org**Date limite de soumission :** le 09 Novembre 2026
- **Objet du courriel :** Candidature au membre du Comité Directeur de la CPL-RDC plus Nom de l'organisation

NB : Les candidatures devront être soumises dans le respect du délai communiqué.

8. PROCESSUS DE SÉLECTION ET D'ÉLECTION

Le processus de mise en place du Comité Directeur se déroulera selon les principales étapes suivantes :

Etapes clés	**Dates**
Diffusion de l'appel à candidatures auprès des organisations membres de la CPL-RDC	Le 27 Octobre 2026
Réception et enregistrement des dossiers	09 novembre 2026
Vérification de la recevabilité des candidatures	10 novembre 2026
Examen et validation des candidatures conformément aux critères établis	11 novembre 2026
Organisation du processus électoral selon les modalités retenues	13 novembre 2026
Annonce officielle des résultats et communication de la composition du Comité Directeur	Le 16 novembre 2026

Le processus sera conduit dans un esprit de transparence, d'équité et de participation.

9. DURÉE DU MANDAT ET FONCTIONNEMENT

Le mandat des membres du Comité Directeur est de **deux (2) ans, renouvelable une seule fois**, conformément aux termes de référence.

Le Comité Directeur tiendra des réunions ordinaires mensuelles et pourra organiser des réunions extraordinaires en fonction des besoins.

Les décisions seront recherchées prioritairement par consensus. En cas de désaccord persistant, le recours à un vote à la majorité simple pourra être envisagé, conformément aux règles de fonctionnement applicables.

10. DISPOSITIONS FINALES

Les organisations membres de la CPL-RDC sont encouragées à participer à ce processus en soumettant leur candidature dans les délais impartis.

La mise en place du Comité Directeur constitue une étape importante pour renforcer la gouvernance participative de la Communauté et consolider les efforts collectifs en faveur de la localisation de l'action humanitaire en RDC.

Pour toute information complémentaire, les organisations intéressées peuvent contacter le Secrétariat de la CPL-RDC.

- Mail : secretariatcpl@conafohd.org,

  specialiste_ll@forumongi-rdc.org

  Tel : +243990800457

Fait à Bukavu, le 19 Ocotbre 2026
Pour le CONAFOHD,

La Commission Electorale